

JO 2024 : laboratoire de la surveillance de masse

Le 11 avril dernier, le Palais des congrès de Rochefort a accueilli plus de 80 personnes venues assister à la conférence-débat organisée par **attac17**, la LDH et Amnesty France : “ J.O. 2024 : laboratoire de la surveillance de masse ”

En guise d'introduction, le film documentaire “ Vidéosurveillance intelligente : un danger pour nos libertés ? ” a posé le sujet avant les interventions respectives de : Katia Roux (chargée de plaidoyer à Amnesty France), Philippe Boulier (Philosophe) et Frédéric Viale (**attac** et Saccages 2024) qui ont permis une approche globale du sujet.

Comme l'a d'emblée précisé Katia Roux, la VSA (vidéosurveillance algorithmique dite aussi automatisée ou augmentée), s'inscrit dans un contexte sécuritaire généralisé. En associant la vidéosurveillance à l'intelligence artificielle, elle doit permettre lors d'événements sportifs, récréatifs et culturels, de détecter des comportements jugés anormaux ou “ des situations présumant la commission d'infractions ”. A l'Etat -ou aux entreprises qui fournissent les logiciels- de déterminer quelles situations doivent être considérées comme suspectes. (Une première dans l'Union européenne).

Ce dispositif mis en œuvre sans débat public constitue donc, selon la chargée de plaidoyer, une atteinte à plusieurs droits fondamentaux : celui à la vie privée “ puisque des données comportementales et corporelles vont être analysées par l'algorithme ” mais aussi à la liberté d'expression et à la liberté de réunion pacifique.

Philippe Boulier a quant à lui, souligné les conséquences de cette surveillance sur les comportements individuels dans l'espace public et les changements inhérents à une telle situation.

L'effet est dissuasif, on n'agit pas de la même façon quand on se sent surveillé ! Se pose également la question de la préservation de l'anonymat.

Pour Frédéric Viale, les JO 2024 permettent de renforcer encore les pouvoirs de surveillance de la police et d'accentuer ainsi les politiques sécuritaires, grâce au déploiement des technologies de contrôle mises en œuvre à cette occasion. Il a élargi le sujet en abordant aussi le coût financier, écologique et social de ce projet désastreux et en présentant la résistance qui s'organise.

La discussion s'est ensuite poursuivie avec le public où des élus ont pu faire part de leur expérience quotidienne à propos de la question sécuritaire (pression des citoyens et des assurances pour l'installation de caméras de vidéosurveillance) et de leur questionnement quant au coût et à l'efficacité du dispositif...

Une soirée en somme positive pour la qualité du débat mais un public déjà conquis et peu de jeunes !

sylviane murat

petit agenda des luttes dans la région

Contre des grands projets imposés pour des raisons bancales ou inavouées, projets inutiles ou mal ficelés. Ces luttes, nous pouvons tous y participer. Contactez-nous pour connaître les actions prévues.

- Pont de Tasdon à La Rochelle : est-il plus intelligent de réparer ou de remplacer ? Se poser la question avant d'y répondre.
- Hôpital Ré-Aunis à La Rochelle : la localisation doit répondre aux besoins des usagers, pas aux intérêts politiques.
- Suppression des bureaux de poste (Périgny, etc.) : parce que ça ne sert qu'aux usagers, comme tous les services publiques
- 46 Tilleuls (site ancienne usine à gaz EDF) : dépolluer, offrir des logements étudiants et sociaux, super ! Mais il faut dépolluer vraiment et proprement, se retrouver avec des lieux interdits aux personnes fragiles est inacceptable. Et y prévoir des logements qui seront louables en Airbnb n'est justifiable que pour les profits de Vinci.
- Agrandissement du port de La Palice : pour exporter les céréales gavées de pesticides au détriment d'une population plus cancéreuse que jamais.
- Agrandissement de l'aéroport : l'avion n'est vraiment pas le transport à encourager ! Polluant, bruyant et cher malgré les subventions.



- Méga-bassine dans le Marais Poitevin : accaparement de l'eau au profit d'une poignée d'agro-industriels, voire des financiers complètement hors sol, travaux financés par les contribuables.
- Giga-bassine : pareil en plus grand en Ariège, quasiment que pour Limagrain.
- Autoroute A69 (Toulouse-Castre) : bétonnage inutile (utile à P. Fabre), la nationale est gratuite et le projet va en supprimer un tronçon, ce sera plus long ou plus cher.
- LGV Bordeaux-Toulouse : le train, c'est bien, d'ailleurs il existe déjà.
- LGV Bordeaux Nantes : pareil, un peu plus tard.

Dans une démocratie représentative, les citoyens délèguent le pouvoir à des élus. Soit. Déléguer ce n'est pas se débarrasser de la responsabilité : toute délégation doit être surveillée. Surveillons nos élus, nous sommes responsables de ce qu'ils font, il peut leur arriver de se fourvoyer.

bruno sébilet

contacts

Marennes Oléron	Michel-Paul Benoit	07 89 88 89 22
La Rochelle	Daniel Guérin	06 13 89 63 64
	Eliane Méret	06 30 18 18 78
Saintes	Marcel Courraud	06 37 46 44 78
Rochefort	Jean-Luc Delcampo	06 78 12 74 19
St. Jean d'Angély	Catherine Schoenamaker	06 49 07 65 57
Royan	Jean-Claude Garrandeau	05 46 39 20 34

comité de rédaction : D. Guérin - E. Méret - Responsable de publication Daniel Guérin

attac 17 - BP N°3 - 73, rue Youfaire - Rochefort

attaci7@attac.org

http://www.local.attac.org/attaci7/